

ANNEXE 1
DECLARATION DU VENDEUR / RESERVANT
INFORMATION DE L'ACQUEREUR / RESERVATAIRE

La Société dénommée « SCCV ROCHEFORT » déclare :

1) Noue d'infiltration d'eaux pluviales :

Dans le cadre de la conception du projet, ce afin de répondre aux enjeux environnementaux actuels et au souhait de la commune de FOURAS LES BAINS, l'ensemble des eaux pluviales récupérées sont infiltrées dans l'espace pleine terre de la parcelle. Il n'y a aucun rejet sur le domaine public.

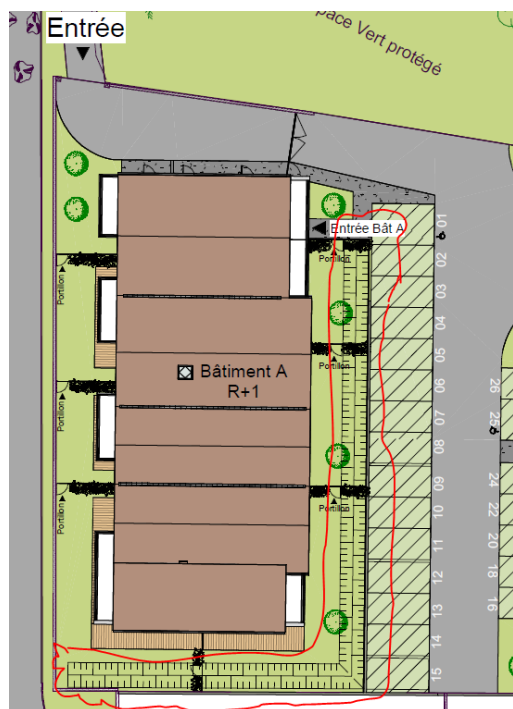
Cette infiltration se fait par le biais de noues paysagères implantées dans les jardins à jouissance privative de certains logements RDC ainsi que dans un espace vert collectif (ci-dessous les plans de repérage).

Ces noues seront paysagées par le Maître d'ouvrage et ne pourront en aucun cas être modifiées par l'acquéreur.

Un contrôle visuel se fera une fois par an et sera organisé par le syndic de copropriété.

Les frais de gestion liés à ce contrôle seront à la charge de l'ensemble des copropriétaires.

BATIMENT A :



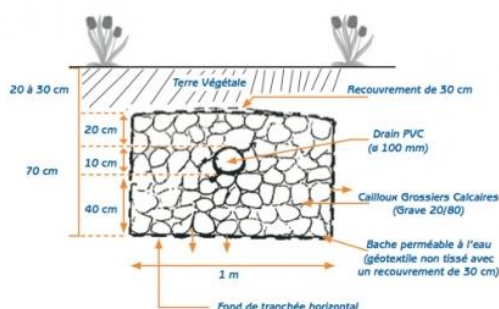
Noue d'infiltration repérée en rouge en fond de jardins:
Profondeur 10 cm
Largeur 2 m

La noue d'infiltration est un modelage du sol qui permet de recueillir les eaux pluviales à infiltrer. Sa profondeur, faible, varie en fonction de l'étude de gestion des eaux pluviales jointe au permis de construire.

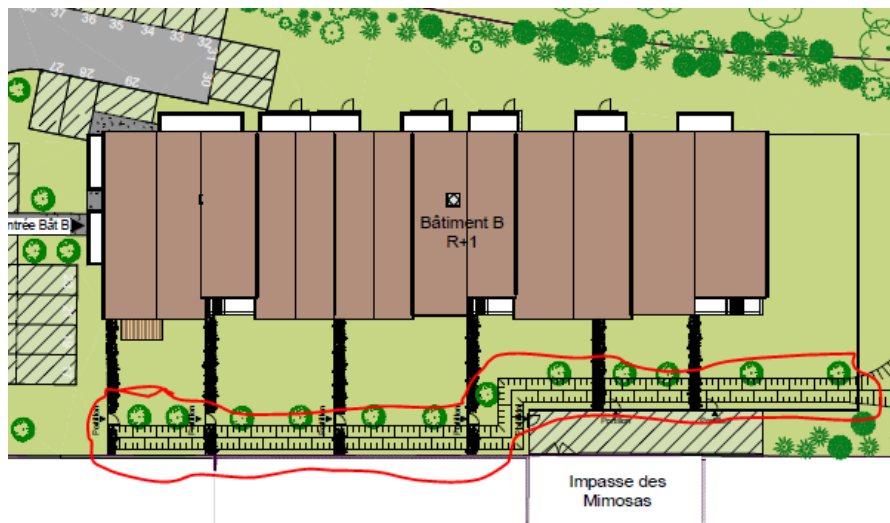
Le sol de cette noue accueille des tranchées drainantes Enterrées permettant l'infiltration des eaux de pluie Dans les sols.

La noue sera plantée de végétaux compatibles avec Des zones humides. Aucun arbre à tige ou autre ne Pourra être planté dans ces zones de noue repérées.

Ci-dessous,
Coupe de principe d'une tranchée drainante,
Dimensions non contractuelles



BATIMENT B :



Noue d'infiltration repérée en rouge en fond de jardins, réalisée en tranchées drainantes :
 Profondeur 15 cm
 Largeur 2 m

Coupe de principe identique BATIMENT A

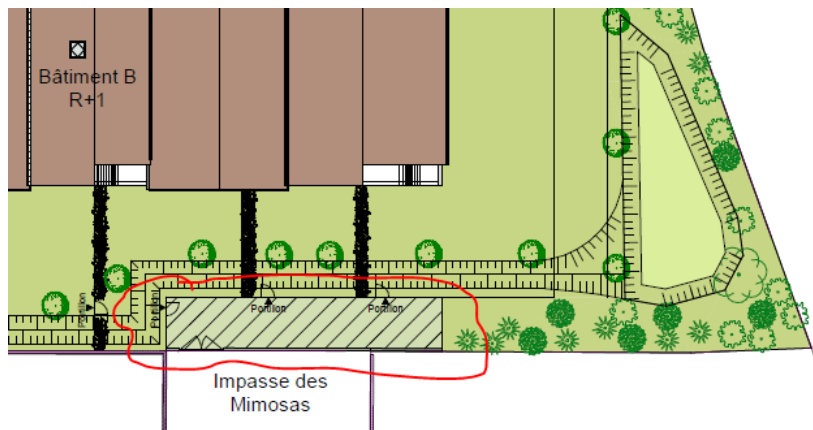
Espaces verts collectifs :



Noue d'infiltration repérée en rouge dans l'espace vert collectif, réalisée en tranchées drainantes :
 Profondeur 20 cm
 Surface 107m²

Coupe de principe identique BATIMENT A

2) Accès entretien Espaces verts :



Cet accès est strictement réservé au prestataire de la copropriété désigné pour entretenir les Espaces verts de la résidence.

Le client réservataire ou acquéreur déclare en avoir été parfaitement informé et vouloir poursuivre dans sa volonté d'acquérir le bien en toute connaissance de cause.

Fait à

Le

Signatures :

RESERVANT / VENDEUR

RESERVATAIRE / ACQUIREUR